

Conteneurs municipaux

Communiqué covid-19 – 11 mai 2020 - Encore une fois cette année, **mais à une date qui reste à déterminer en raison de la pandémie**, la Ville de Saint-Césaire mettra à la disposition des citoyennes et citoyens un conteneur pour les rebuts. Le Garage municipal ouvrira ses portes le **dernier mercredi de chaque mois de 11 h 00 à 19 h 00** pour l'accès aux conteneurs. Durant cette journée, les employés du service des Travaux publics sont sur place pour vous aider à disposer de la bonne façon et aux bons endroits vos rebuts.

Cette opération débutera dès que possible selon les directives gouvernementales pour se terminer au mois d'octobre. Durant cette journée mensuelle, nous pouvons accepter l'équivalent d'une petite remorque 4'x 6' ou d'une valise de voiture en frais de quantité par résidence. **Une pièce d'identification vous sera demandée (permis de conduire ou votre compte de taxe) à l'entrée du Garage municipal.**

Liste des matières (autres que les RDD et TIC) acceptées et non acceptées :

- Matériaux de construction
- Rebutés métalliques
- Petites branches d'arbre attachées (ballot) d'une longueur maximum de 48 pouces
- Électro-ménager (lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, etc.)
- Meubles de toutes sortes
- Bouteilles de propane
- Batteries

Les pneus ne sont pas acceptés. Vous devez les retourner chez votre garagiste.

Le béton, la brique ainsi que les recouvrements de toiture ne sont pas acceptés.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service des Travaux publics 450 469-3108 poste 420 ou travaux.publics@ville.saint-cesaire.qc.ca